



## CONSEIL D'ECOLE DU 4 NOVEMBRE 2016

Ecole élémentaire  
Jean-Moulin

circonscription  
de Rosny-sous-Bois

éducation  
nationale

Affaire suivie par  
Gauthier de Bengy  
Directeur

Téléphone :  
01 48 94 56 56  
Télécopie :  
01 48 94 89 30  
Courriel :  
[0930325y@ac-creteil.fr](mailto:0930325y@ac-creteil.fr)

9 rue Jean Moulin  
93110 ROSNY SOUS BOIS

Horaires d'ouverture :  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :  
de 8h30 à 11h30  
et de 13h30 à 15h45  
Mercredi : de 8h30 à 11h30

Circonscription  
de Rosny-sous-Bois  
259 bd de la Boissière  
93110 ROSNY-SOUS-BOIS  
[www.i-en-rosny.ac-creteil.fr](http://www.i-en-rosny.ac-creteil.fr)

### *Présents :*

#### Equipe enseignante :

M. ALBRESSAC – Mme BOURGUIGNON – Mme CHARBONNEAU – M DE BENGY –  
M. FACORAT – M. FLAMENT – M. GIRARD - Mme GRESPAN - Mme HINARD -  
Mme JOLY - Mme LELOUP - Mme LIU - Mme MANUELLE – Mme MHIBIK - Mme  
NEDJAR - Mme PERREAU - Mme SAINT-BOMER - Mme THIETARD - Mme  
YIAKOUMETTI – Mme WAGET - Mme ZAMY

#### Représentants des Parents d'élèves :

**FCPE :** M. BELABED - Mme BOUCHAMA - M. ES-SAHB - M. GARNIEL - M.  
LIMBERTI – Mme GARGOT – Mme SEMON LOPEZ  
**PEEP :** M. AGOUAOUI – Mme MALOUM - Mme NAIT MEBAREK

#### Représentants de la Municipalité :

**Début du conseil : 18 h 40      Secrétaires de séance : Mmes Perreau et Grespan**

Mmes Haidamous et Vavassori (respectivement adjointe au Maire et conseillère municipale) ont informé M. de Bengy qu'elles ne pourraient participer à ce conseil d'école.

L'équipe pédagogique et les parents d'élèves élus regrettent ces absences car de nombreux points concernaient la municipalité et une liste de questions avaient été transmises au préalable.

### **1. Présentation de la structure et de l'équipe pédagogique**

L'ouverture de classe qui avait été annoncée en juin a donc été confirmée à la rentrée.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2016, il y avait ainsi 434 élèves répartis dans 18 classes : 4 CP, 3 CE1, 1 CE1/CE2, 3 CE2, 3 CM1, 1CM1/CM2 et 3 CM2.

L'école accueille des nouveaux enseignants : Mme Mhibik et Mme Ménival en CE2. Nous accueillons également, comme ce sera le cas dorénavant chaque année et ce depuis la réforme de la formation initiale des enseignants, des enseignants fonctionnaires stagiaires (EFS) : Mme Charbonneau et Mme Bourguignon qui travaillent toutes les deux avec Mme Hinard, M. Facorat et M. Girard qui complètent les mi-temps de Mme Ménival et de Mme Perreau. Ces enseignants sont présents sur l'école à mi-temps. L'autre moitié de la semaine ils sont en formation à l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education / ex-IUFM).

Mme Vitrant est actuellement en congé maternité jusqu'aux vacances de Noël. Elle est remplacée par Mme St-Bomer.

### **2. Résultat des élections des représentants de parents**

Du 3 au 7 octobre, se sont déroulées les élections de parents d'élèves.

Il y avait 736 parents inscrits. Il y a eu 234 votants soit une participation de 31.79 % (29.74% en 2015 et 33.43 % en 2014).

La FCPE a obtenu 162 voix, soit 14 élus (141 voix, soit 12 élus en 2015).

La PEEP a obtenu 49 voix, soit 4 élus (56 voix, soit 5 élus en 2015)



2 / 7

M. de Bengy félicite les élus. Il rappelle que titulaires et suppléants peuvent participer aux conseils d'école mais qu'il ne peut y avoir plus de votants que d'élus dans chacune des listes.

### **3. Déménagement et travaux**

Peu de travaux ont été réalisés durant les vacances d'été. Les cours de l'école ont été équipées de spots lumineux qui s'allument automatiquement à la nuit tombée. Il a fallu aménager la nouvelle salle de classe avec un mobilier neuf et déménager les meubles qui étaient présents dans cette salle en salle polyvalente.

Comme cela était prévu, le côté de stationnement a été modifié. Pour éviter que les parents continuent à se garer sur le trottoir qui longe l'école, la Mairie a installé pendant les vacances d'automne des barrières le long du trottoir. L'emplacement handicapé à l'entrée de l'école a été supprimé.

Un parking a été créé en face de l'école (avec au moins quatre places réservées aux personnes handicapées). La FCPE juge dangereuse la sortie de ce parking car il n'y a aucune visibilité sur le trottoir et la chaussée. Les associations de parents souhaiteraient ainsi l'installation d'un miroir pour sécuriser la sortie des véhicules. L'équipe ne désespère pas de voir se réaliser un plateau d'évolution hand-foot-basket sur une partie de ce parking

Le passage qui mène au centre de loisirs de la Justice (au niveau du parking en face d'Elior) a été goudronné.

Certains enfants venant à l'école en trottinette ou en bicyclette, la FCPE avait proposé l'an dernier d'installer des râteliers dans le sas pour pouvoir accrocher ces moyens de locomotion. Monsieur le directeur en avait fait la demande officielle et avait même rencontré un des membres de l'équipe municipale pour étudier la faisabilité de cette proposition. Depuis plus de nouvelles. M. de Bengy relancera cette demande.

Plusieurs des grilles de la cour de récréation donnant directement sur la rue, la PEEP propose l'installation de pare-vues afin d'éviter les contacts direct des enfants avec des personnes extérieures à l'école.

### **4. Règlement intérieur de l'école - plan Vigipirate**

M. de Bengy ne propose aucune modification au règlement intérieur. Il rappelle que la charte de la laïcité a été annexée au règlement intérieur de l'école depuis l'an dernier. Ce règlement est adopté à l'unanimité, moins une abstention.

Le conseil d'école propose, dans un souci de lutte contre le gaspillage de papier, d'informer les parents, via le cahier de correspondance, de l'existence de ce règlement sur le site Internet. Il sera également proposé aux familles qui en font la demande de leur fournir une version papier de ce document.

Monsieur de Bengy rappelle que le plan Vigipirate alerte attentat est maintenu dans les académies d'Ile de France et de Nice. Cela implique différentes mesures : limitation des attroupements devant l'école, « filtrage » des entrées, réalisation d'au moins trois exercices de confinement (dont un en cas d'intrusion) dans le cadre du PPMS...

Un premier exercice a déjà eu lieu début octobre. Au signal donné, les enseignants ont verrouillé leurs portes, placé un meuble pour gêner leur ouverture et rassemblé leurs élèves dans un coin de la salle de manière à les rendre invisibles à une personne qui circulerait dans les couloirs. Durant dix minutes les élèves sont restés immobiles et silencieux pendant que le directeur vérifiait que les consignes étaient respectées.



3 / 7

Le problème de l'alarme est encore soulevé. L'an dernier déjà l'équipe pédagogique avait demandé que la Mairie étudie la possibilité d'équiper le groupe scolaire d'une sirène spécifique (autre que l'alarme incendie).

Les enseignants souhaiteraient également disposer à nouveau de la clef des grilles de l'école dans le cas où ils devraient sortir précipitamment avec leurs élèves.

Les sorties scolaires restent autorisées mais limitées. Il est très fortement déconseillé de prendre les transports en commun. Le périmètre du centre ultra touristique de Paris (Le Louvre, Orsay, la tour Eiffel...) doit être évité.

Une partie du budget transport alloué à l'école pourra être utilisé pour d'autres projets se déroulant à l'école.

## 5. Projets de l'école

Plusieurs classes sont inscrites dans différents projets municipaux, de circonscription, nationaux, ou associatifs mais aussi dans des projets d'école. Parmi tous les projets, en voici quelques-uns :

**ELA** : L'école est engagée au côté de l'association ELA pour un événement solidaire national : "Mets tes baskets et bats la maladie"

Cette association finance la recherche contre les leucodystrophies (maladies génétiques qui détruisent la myéline du système nerveux central et du cerveau et qui entraînent la dégradation de toutes les fonctions motrices et sensorielles) et accompagne les familles dont un enfant est atteint par la maladie.

Ainsi, lundi 10 octobre, les élèves de CM1 et de CM2 ont été réunis dans le réfectoire de l'école pour participer à une dictée rédigée par l'écrivain Katherine Pancol. Contrairement à ce qui avait été annoncé, la personnalité du monde sportif qui devait venir lire le texte aux élèves n'a pu se rendre disponible. C'est Madame Leloup qui a effectué la lecture. Des dictées sur le même texte (mais réduites en fonction du niveau de classe des élèves) ont été réalisées en CE1 et en CE2. L'objectif n'était pas de réaliser un "sans faute" mais de participer à une action commune et de réfléchir à un texte qui parle du handicap et de l'engagement solidaire. Durant toute la dictée, les élèves ont été d'ailleurs particulièrement attentifs et soucieux de bien faire.

D'autres actions suivront. Ainsi, une grande course, à laquelle participeront tous les élèves de l'école et des parents volontaires, se déroulera durant l'année. L'équipe souhaiterait organiser cette course dans le parc Decesari. Les parents seront sollicités alors pour aider à l'organisation et assurer la sécurité.

Dans les classes, ces manifestations ponctuelles ont donné lieu à des travaux de sensibilisation aux handicaps et aux différentes formes de solidarité.

**Prix littéraire** : L'équipe souhaite reconduire le prix littéraire initié cette année. Il y aura donc 4 prix décernés. Deux pour les CP et CE1 (celui des élèves et celui des adultes) et deux pour les CE2, CM1 et CM2. Quelques changements ont été décidés notamment la taille du texte qui ne devra pas excéder une page et la forme (le texte devra être obligatoirement dactylographié)

La PEEP souhaiterait que les enseignants relaient mieux cette initiative dans leurs classes.

**Semaine de l'écriture** : Les classes de CM2a et de CM1/CM2 ont participé à un concours d'écriture de cartes postales.

**L'intelligence / la mémoire** : Tous les élèves de CM1 ont bénéficié de l'intervention d'un spécialiste sur les différents types d'intelligence (logique mathématique, verbale linguistique, corporelle kinesthésique, visuelle spatiale, naturaliste, interpersonnelle...) et les 3 canaux d'apprentissage : auditif, visuel et kinesthésique. Les objectifs de ces animations étaient multiples : prendre conscience pour chaque élève de son profil d'apprentissage mais aussi mieux appréhender ses difficultés dans certaines situations, développer des formes d'intelligences qu'il n'a pas l'habitude de solliciter. Cela permet



4 / 7

aussi à l'enseignant de mieux percevoir les types d'apprentissages privilégiés par ses élèves et d'adapter ses enseignements ou de proposer différentes entrées dans les activités.

Une conférence à laquelle pourront assister tous les parents qui le souhaitent aura lieu le samedi 3 décembre (si la Mairie donne son autorisation pour occuper le préau).

Ce projet est financé par la coopérative de l'école (1/3), la coopérative de classe (1/3) et les familles (1/3).

**Ecole et cinéma** : 10 classes (CPb, CPc, CPd, CE1a, CE1b, CE1c, CM1/CM2 CM2a, CM2b et CM2c) sont inscrites dans ce dispositif. Les élèves assisteront à la projection de trois films : Ernest et Célestine, Le Kid et Jiburo. Ces projections donneront lieu à des travaux pédagogiques autour de ces films en amont et en aval. La séance est de 2.50 €. Une partie est prise en charge par la coopérative de classe.

**Interventions de lycéennes à l'école** : A l'initiative d'un professeur d'anglais du lycée professionnel Jean moulin, des lycéennes sont venues apprendre une chanson en anglais aux élèves de CPd.

**Partenariat avec la Bibliothèque municipale, le conservatoire, l'école d'arts plastiques**. Plusieurs classes bénéficient des compétences des personnels qui travaillent dans ces différents lieux municipaux sur des projets spécifiques.

**Parcours philharmonie** : La classe Mme Grespan est inscrite dans un parcours proposé par le service culturel de la Mairie de Rosny et se rendra à plusieurs reprises dans ce nouveau haut lieu de la culture.

**Site Internet** : Des articles sont publiés régulièrement sur le site de l'école : [www.ecolejeanmoulinrosny.com](http://www.ecolejeanmoulinrosny.com).

Pour ne pas avoir de publicités sur le site, l'école a dû prendre un abonnement premium qui lui coûte 9€ par mois. L'école étudie le « déménagement » du site sur un nouvel hébergeur plus intéressant financièrement. Si des parents ont des compétences en la matière qu'ils n'hésitent pas à se manifester.

**Conseil des élèves** : L'élection des délégués de CE2, CM1 et CM2 a eu lieu avant les vacances de la Toussaint. Les délégués ont été réunis le 4 novembre. Lors de ces conseils, les élèves ont fait remonter les remarques et souhaits de leurs camarades concernant le quotidien de l'école. En lien avec le projet ELA, les élèves travailleront sur la solidarité à partir de deux textes (un conte malien et une fable de Jean de La Fontaine « la colombe et la fourmi »). Il leur a également été demandé de continuer à réfléchir à des actions pour limiter le gaspillage alimentaire et plus généralement pour aller dans le sens du développement durable. Les délégués se rendront dans les classes de CP et de CE1 pour parler de ces thèmes avec les élèves.

**Rencontres sportives de circonscription ou départementales** : Les classes sont inscrites dans diverses rencontres sportives organisées par le Conseiller pédagogique de la circonscription : handball, acrosport, lutte, cross, course d'orientation, badminton, rollers...

**Cours de l'école (temps de récréation)** : Depuis l'an dernier, les élèves étaient répartis sur le temps de récréation dans deux cours (selon leur niveau de classe). L'une était occupée par les élèves de CP, de CE1 et de CE2 et l'autre par les élèves de CM1 et de CM2. En début d'année, pour respecter un certain équilibre au niveau des effectifs, les élèves de CE2 ont été répartis dans les deux cours. Or, des élèves de ce niveau de classe se sont plaints d'être séparés de leurs camarades. L'équipe a donc finalement décidé de laisser la possibilité aux élèves d'aller dans la cour de leur choix. Cela permet aux fratries de se retrouver sur ce temps de récréation mais également aux élèves de tous âges de se côtoyer et de vivre ensemble en faisant attention l'un à l'autre (notamment les plus grands envers les plus petits).



## 6. Remise des livrets scolaires

Cette année sera mis en place le livret scolaire unique (LSU) qui couvrira l'ensemble de la scolarité des élèves du CP à la 3<sup>ème</sup>. A la rentrée 2017, les parents pourront y accéder sur Internet, grâce à un code individuel.

Pour cette année scolaire, les familles n'auront accès qu'à une version papier. Ce document sera remis aux parents les samedis 10 décembre 2016 et 25 mars 2017.

L'an dernier, l'école avait dû annuler les deux remises de livrets en raison des restrictions imposées par la municipalité de Rosny sur les temps périscolaires. Pour rendre possible ces événements les enseignants ont donc décidé de les organiser des samedis matins (à des moments donc où il n'y a pas d'activités périscolaires).

Le dernier livret scolaire sera remis aux élèves dans les classes les 22 juin et 23 juin 2017.

## 7. Classes transplantées

Une demande de subvention a été déposée à la Mairie par les classes de CM1/CM2 et CM2b pour un projet de classes de neige se déroulant du 6 au 12 mars 2017 à l'Isle d'Aulps en Haute Savoie.

Les nouvelles modalités d'organisation des classes transplantées mises en place il y a deux ans rendent très compliquées la tâche de l'école. En effet, outre le fait qu'elles laissent les écoles gérer seules les aspects financiers et administratifs du projet, la commission d'attribution des subventions se réunit tardivement (fin novembre). Or, la Fédération des œuvres laïques (FOL) qui propose ce séjour réclame depuis la rentrée des arrhes pour confirmer la réservation. Si la Municipalité n'accorde pas de subvention ces projets seront abandonnés et la FOL risque de ne pas pouvoir trouver de classes de remplacement pour ce séjour et donc de perdre de l'argent.

Les 3 classes de CM1 et une classe de CE2 ont pour projet de passer une journée au bord de la mer à Fort Mahon pour une initiation au char à voile. Ce projet sera financé par les familles et la coopérative de l'école.

## 8. Coopérative scolaire

Il y a actuellement 12 899.13 € sur le compte de l'école.

L'an dernier l'école a acheté du matériel informatique et/ou pédagogique : vidéoprojecteurs, ordinateurs, documents et supports informatisés, fournitures en arts visuels et en EPS... La plupart des classes a été abonné à un mensuel ou à un quotidien. Celles qui ne le sont pas pourront bénéficier d'un achat correspondant.

La coopérative permettra également d'alléger le coût de certains projets ou d'aider financièrement certaines familles.

## 9. Projets festifs

**Spectacle de Noël** : A la demande de l'école, la compagnie de théâtre du Songe d'or présentera un spectacle sur les fables de La Fontaine le mardi 13 décembre 2016. Trois représentations sont prévues ce jour-là car le préau ne peut accueillir plus de 150 élèves. Le coût de ces représentations est d'environ 1600 €, financé par les familles (3 € par élève) et par la coopérative de l'école (400 €).

**Fête du livre** : Elle se déroulerait vendredi 28 avril 2017 à condition que celle-ci puisse avoir lieu dès la sortie des classes. Pour l'instant, la Mairie, pour des raisons de sécurité, ne souhaite pas autoriser de manifestation en même temps que les activités périscolaires (études et centre de loisirs). L'équipe enseignante est dubitative sur le succès de ce type d'événement s'il devait avoir lieu après 19 h ou le samedi matin. La configuration de l'école (deux cours et un centre de loisirs indépendant) pourrait permettre l'organisation

de cette fête sans gêner les activités périscolaires tout en assurant la sécurité des élèves qui restent au périscolaire.



6 / 7

**Fête des enfants** : l'école proposera, comme l'an dernier une après-midi festive (sur le temps scolaires) avec des jeux de kermesse encadrés par les élèves eux-mêmes fin mai ou début juin 2017. Les parents volontaires seront invités à aider pour l'installation des jeux et la distribution du goûter durant cette après-midi.

**Spectacle** : Un spectacle présentant divers travaux réalisés dans les classes (chants, démonstrations artistiques et sportives...) aura lieu le samedi 24 juin 2017. La PEEP fait remarquer que la date retenue par l'école va coïncider avec la fête de l'Aïd (prévue le 24 ou le 25) et que certains enfants risquent d'être absents.

**Bal de l'école** : la FCPE tient à cette manifestation très attendue par les élèves de l'école. Elle regrette toutefois les mesures de sécurité imposées par la Mairie et compliquées à mettre en place. Les parents sont à la recherche d'un nouveau groupe pour animer cette soirée.

**Quinzaine du goûter** : La FCPE souhaiterait renouveler cette opération. Aucune date n'a encore été fixée.

**Bourse aux rollers** : la PEEP propose d'organiser un échange de rollers entre les familles de l'école. Cette bourse pourrait se dérouler fin juin ou en septembre 2017.

## 10. Périscolaire – Pause méridienne

Monsieur le directeur rappelle qu'il est cette année encore responsable de la pause méridienne. Mme Rojas, directrice du centre de loisirs, a été nommée responsable adjointe. M. de Bengy salue le sérieux et l'engagement de l'équipe d'animation. Il déplore cependant une baisse d'effectifs des encadrants de ce temps périscolaire et le fait que peu d'entre eux sont réellement formés aux métiers de l'animation.

La FCPE et la PEEP s'inquiètent de savoir si le taux d'encadrement d'un animateur pour 18 élèves est respecté. Monsieur le Directeur confirme que ce taux est régulièrement dépassé et est plus généralement d'un animateur pour 19-20 élèves.

Le directeur salue également le travail exceptionnel réalisé par le personnel d'Elior qui fait déjeuner dans des conditions très satisfaisantes entre 350 et 370 élèves tous les jours.

La PEEP fait remonter que certains élèves se sont plaints de plats servis froids ou de viandes trop dures. M. de Bengy assure que, s'il peut y avoir eu certains jours quelques « ratés », les repas sont généralement de grande qualité et très variés.

La PEEP s'enquiert de savoir si de nouvelles activités sont proposées cette année durant la pause méridienne. M. de Bengy répond que les activités qui ont été menées l'an dernier sont pour l'essentiel reconduites mais qu'il n'y en a peu de nouvelles :

- Jeux de société ou de construction, fabrication de bijoux fantaisie et de scoubidous, dans les deux salles du centre de loisirs encadrés par des animateurs du centre de loisirs
- Atelier danse dans la troisième salle du centre
- Lecture à la bibliothèque
- Atelier informatique
- Projection de films d'animation dans la salle de classe de Mme Hinard
- Football, basketball, cordes à sauter, jeux de motricité ou traditionnels dans la cour
- Tennis de table dans le préau
- Ateliers manuels, jeux de société, puzzles, dessins, coloriages, dans la classe de Mme Joly



7 / 7

- Atelier jardinage au printemps
- Jeux libres dans la cour de récréation
- Eveil corporel le vendredi

La FCPE fait remarquer que les activités proposées durant la pause méridienne à l'école Jean Moulin ont « fait des envieux » parmi les parents d'autres écoles qui ont participé à l'enquête sur la pause méridienne de l'an dernier.

La semaine du goût a donné lieu à divers travaux manuels dans le centre de loisirs et à une animation sur les légumes proposée par Elicor. Le service enfance souhaite également proposer des animations avec des intervenants extérieurs mais Monsieur le directeur n'a pas eu d'informations plus précises concernant ces animations.

Concernant le périscolaire du soir, la PEEP voudrait que les animateurs soient plus vigilants vis-à-vis des adultes qui récupèrent les enfants car il semblerait que leur identité ne soit pas systématiquement vérifiée.

## 11. Questions diverses

**Internet :** L'école réitère son souhait de disposer d'Internet dans les classes.

**Salle informatique :** Les ordinateurs tombent en panne les uns après les autres et ne sont plus réparés. De plus, la connexion Internet n'est pas fiable. Certains jours il est impossible d'utiliser les ordinateurs et les enseignants hésitent de plus en plus à emmener leurs élèves en salle informatique, voire l'ont désertée. Le conseil d'école s'interroge sur la formule choisie par la Municipalité en vue du remplacement du matériel informatique (achat d'ordinateurs ou d'une salle mobile...) et de la date à laquelle il aura lieu.

**Subvention de 3000 € de Madame la Députée :** L'école n'a plus aucune nouvelle de cette subvention qui aurait dû permettre l'achat d'un kit numérique par école, c'est-à-dire un tableau interactif et un ordinateur portable.

**Sécurité au passage piéton :** La FCPE et la PEEP s'étonnent du fait que plus personne n'assure la sécurité pour faire traverser les élèves. Les associations de parents estiment indispensable la présence d'au moins un agent municipal pour sécuriser le passage piéton lors des entrées et sorties des élèves.

**Devoirs le mercredi :** La PEEP rappelle la demande des familles de ne pas donner de devoirs le mercredi pour le jeudi car il n'y a pas d'études surveillées ce jour-là et parce que beaucoup d'élèves ont des activités extra-scolaires le mercredi après-midi. Les enseignants s'étaient engagés à respecter cette demande et continueront à le faire. De même, les élèves qui vont au centre de loisirs le mercredi après-midi peuvent laisser leur cartable en classe.

**Les prochains conseils d'école se dérouleront le jeudi 2 février et le vendredi 16 juin 2017.**

**Clôture du conseil : 20h50**

**Les secrétaires de séance :  
Mmes Perreau et Grespan**

**Le directeur :  
Gauthier de Bengy**